



IDhall – Changements dans la version 4.0.3

NOUVEAUTES INCLUSES DEPUIS LA VERSION 4.0.2

Version du document 1.0
Dernière mise à jour 5 décembre 2022

 **humanperf**
software

Humanperf Software
199-201 rue Colbert – (F) 59000 LILLE
<https://www.humanperf.com>
Tél. : +33 (0)9 67 34 97 33

Sommaire

Traitement des initiatives.....	3
Formulaire initiative	5
Fiche initiative	6
Plan d'action [Mod. Tâches].....	7
Recherche d'initiatives	9
Suivi des actions en cours	9
Dernières activités	10
Gestion des utilisateurs.....	11
Grilles d'évaluation [Mod. Grilles d'évaluation]	13
Risques [Mod. Risques]	13
Exports PDF [Mod. Export PDF]	13
Droits d'accès.....	14
Synchronisation LDAP [Mod. LDAP]	14
API [Mod. API]	15
Sécurité	16
Ergonomie.....	16
Terminologie	17

Traitement des initiatives

- Il est désormais possible de **saisir plusieurs sites, services, processus ou produits impactés** pour une même initiative : les champs de type « *Périmètre de l'initiative* » sont désormais des champs à valeur multiple.

Avertissement : Ce changement peut impacter le format des appels à l'API [\[Mod. API\]](#) faisant référence à la notion de périmètre des initiatives. Il peut également impacter le format des exports texte d'une liste d'initiatives incluant les éléments de périmètre.

- Nouvelle fonctionnalité « Dupliquer l'initiative »**. Celle-ci consiste à créer une nouvelle initiative au stade brouillon, en reprenant tout ou partie des données d'une initiative existante : axe [\[Mod. Axes\]](#), image de couverture [\[Mod. Téléversement de fichiers\]](#), champs « *Contexte (...)* », « *Description de l'initiative* », « *Résultats attendus* », périmètre, classification [\[Mod. Classification\]](#), risques [\[Mod. Risques\]](#), parties prenantes, sponsor, contrôleurs de gestion [\[Mod. Analyse financière\]](#), membres additionnels, analyse d'opportunité, analyse financière [\[Mod. Analyse financière\]](#), informations de mise en œuvre (chargé de mise en œuvre, dates planifiées, priorité, charge estimée [\[Mod. Ressources\]](#)), plan d'action (ensemble des tâches avec leur description et en option leur responsable, leurs dates et leur charge estimée [\[Mod. Ressources\]](#)), liste des utilisateurs autorisés à voir l'initiative (si initiative confidentielle [\[Mod. Confidentialité\]](#)) et les traductions synthétiques. Les auteurs d'origine peuvent également être repris si l'utilisateur a le droit « *Initiatives > Traitement des initiatives > Déclarer une nouvelle initiative > Déclarer une nouvelle initiative pour le compte d'un tiers* ».

Cette fonctionnalité requiert le nouveau droit « *Initiatives > Traitement des initiatives > Déclarer une nouvelle initiative > Dupliquer une initiative* ». Elle est accessible depuis le menu d'actions rapides au niveau des listes d'initiatives ou de la fiche initiative. Elle déclenche l'ouverture d'un formulaire séquencé en plusieurs étapes (le nombre d'étapes varie suivant la configuration de l'application et les droits de l'utilisateur) :

Etape 1 : Choix de l'axe [\[Mod. Axes\]](#). Par défaut, c'est l'axe de l'initiative d'origine qui est proposé, mais celui-ci peut être modifié, ou doit être modifié si l'axe n'est plus ouvert à la publication de nouvelles initiatives. Ce choix préliminaire de l'axe de destination permet à l'application de calculer la liste des données qui pourront être dupliquées en fonction du paramétrage de l'axe choisi. Cette étape est absente si le module « Axes » n'est pas activé, ou s'il n'y a qu'un seul axe disponible et que celui-ci est déjà l'axe de l'initiative d'origine (aucun changement possible).

Etape 2 : Choix de l'auteur. Par défaut, la nouvelle initiative sera créée pour le compte de l'utilisateur déclenchant la duplication (celui-ci devient l'auteur de la copie). Si l'utilisateur a le droit « *Initiatives > Traitement des initiatives > Déclarer une nouvelle initiative > Déclarer une nouvelle initiative pour le compte d'un tiers* », il a la possibilité de demander à l'application de reprendre les auteurs d'origine : il deviendra alors uniquement le rédacteur de la nouvelle initiative. Cette étape est absente si l'utilisateur est déjà l'unique auteur de l'initiative d'origine, ou bien si l'utilisateur n'a pas le droit de déclarer une initiative pour le compte d'un tiers.

Etape 3 : Choix des données à dupliquer. L'application propose à l'utilisateur de choisir quelles données il souhaite reprendre parmi l'ensemble des données auxquelles il a accès, celles renseignées au niveau de l'initiative d'origine, et les fonctionnalités autorisées pour l'axe de destination [\[Mod. Axes\]](#) (ou au niveau de la configuration générale en cas d'absence d'axe). L'utilisateur a même la possibilité de modifier en amont certaines des propriétés qu'il s'apprête à

copier (par exemple le ou les services impactés) : ces changements n'impacteront que la copie et ne changeront en aucun cas les propriétés de l'initiative d'origine. Pour certaines données datées peu aisément modifiables a posteriori comme les dates des lignes de calcul de l'analyse financière [Mod. Analyse financière] ou les dates des tâches [Mod. Tâches], l'utilisateur peut demander à l'application de translater celles-ci dans le temps en spécifiant une nouvelle date de début pour l'ensemble de l'analyse financière ou du plan d'action.

A la validation du formulaire, la nouvelle initiative est créée avec l'ensemble des données choisies et est enregistrée au stade brouillon. A noter que les données correspondant à des éléments archivés ne sont pas reprises.

- **Détection des champs non complétés dans une analyse d'opportunité ou pré-analyse avant enregistrement.** Désormais, lorsque l'utilisateur presse le bouton « *Enregistrer* » d'un formulaire d'analyse d'opportunité ou de pré-analyse, l'application vérifie que tous les champs permettant de considérer l'analyse comme « complète » (tendances résultat / faisabilité et ensemble des critères de mesure [Mod. Evaluation]) sont bien remplis. Lorsqu'un de ces champs est vide, l'application envoie une boîte de dialogue **avant enregistrement** indiquant que l'analyse est incomplète et propose à l'utilisateur 2 ou 3 actions :
 - *Retourner au formulaire* : L'utilisateur retourne à sa saisie et l'application met le focus sur le premier champ non complété détecté.
 - *Terminer plus tard* : L'analyse est enregistrée dans l'état, soit incomplète. Après enregistrement, l'utilisateur est averti que son analyse est incomplète.
 - *Marquer l'analyse comme terminée* (uniquement dans le cas d'une pré-analyse réalisée en réponse à une demande) : L'analyse est enregistrée dans l'état, soit incomplète, et la demande de pré-analyse correspondante est clôturée.
- [Mod. E-mail] Lorsqu'une pré-analyse est marquée comme terminée bien qu'incomplète, une notification par e-mail est désormais envoyée aux personnes concernées (approbateur et personne à l'origine de la demande si différente) pour indiquer qu'une pré-analyse a bien été réalisée. Auparavant, cette notification n'était envoyée que lors de la réalisation d'une pré-analyse complète.
- **Révision des relations entre initiatives et sélections.** Auparavant, les initiatives affectées à des sélections étaient dans un état binaire : soit « *présélectionnée (non retenue)* », soit « *sélectionnée* ». Désormais, l'application propose trois statuts pour l'affectation d'une initiative à une sélection :
 - *Promotion en attente*,
 - *Promotion retenue*,
 - *Promotion non retenue*.

Pour gérer ces trois états, le formulaire « *Réaliser la sélection* » accessible depuis la fiche d'une sélection a entièrement été revu. Les initiatives sont regroupées en fonction du statut de leur promotion. Le changement de statut de chaque initiative s'effectue par glisser-déposer dans chacune des 3 zones, ou via le menu disponible en face de chaque initiative. La zone contenant les promotions en attente présente en plus deux boutons en face de chaque initiative :  pour marquer la promotion comme retenue, et  pour marquer la promotion comme non retenue. Le

menu présent en face de chaque initiative permet également de retirer complètement celle-ci de la sélection. La liste des différentes actions disponibles dépend des droits de l'utilisateur (« *Initiatives > Traitement des initiatives > Présélectionner l'initiative au sein d'une sélection d'initiatives* » et/ou « *Initiatives > Traitement des initiatives > Sélectionner l'initiative au sein d'une sélection d'initiatives* ») et du statut de la sélection (« *Présélection en cours* », « *Sélection en cours* », « *Sélection permanente* »). A noter qu'une « promotion en attente » devient automatiquement une « promotion non retenue » lorsqu'une sélection événementielle est clôturée.

- [Mod. Matrice d'analyse] L'action « **Consulter les opportunités de mise en œuvre** » ou « **Consulter les opportunités de mise en œuvre sur l'axe** » [Mod. Axes], disponible au niveau du menu d'actions rapides de la fiche initiative, reste désormais accessible sur les initiatives au statut « *Approuvée* ». Pour rappel, cette action requiert l'ensemble des conditions suivantes pour être disponible :
 - L'initiative n'est ni archivée, ni brouillon, ni rejetée, ni mise en œuvre, ni clôturée,
 - L'utilisateur a le droit « *Initiatives > Rapports > Etude d'opportunité des initiatives* »,
 - [Mod. Axes] L'initiative est affectée à un axe,
 - L'analyse d'opportunité est activée au niveau de la configuration de l'axe [Mod. Axes] ou au niveau de la configuration générale du traitement des initiatives en cas d'absence du module « *Axes* ».
- Le droit « *Initiatives > Traitement des initiatives > Lancer un appel à contribution* » donné via les **accès relatifs** (« *Administration > Traitement des initiatives > Accès relatifs* ») n'est plus limité à certains statuts de l'initiative en fonction du rôle auquel ce droit est donné.

Formulaire initiative

- Au niveau de la **configuration du formulaire initiative** (« *Administration > Traitement des initiatives > Paramètres de traitement des initiatives* » ou section « *Configuration et traitement des initiatives* » du formulaire d'un axe [Mod. Axes]), il est désormais possible de paramétrer plus finement les champs à afficher au sein d'une section du formulaire initiative :
 - Lorsque « *Inclure le périmètre* » est activé, il est possible de choisir quels champs du périmètre inclure au formulaire initiative : « *Sites concernés par l'initiative* », « *Services concernés par l'initiative* », « *Processus concernés par l'initiative* » et/ou « *Produits concernés par l'initiative* ».
 - [Mod. Classification] Lorsque « *Inclure la classification* » est activé, il est possible de choisir quels champs de la classification inclure au formulaire initiative : « *Catégorie* », « *Typologies* » et/ou « *Évènements générateurs* ».
 - Lorsque « *Inclure les membres de l'équipe* » est activé, il est possible de choisir quels champs inclure au formulaire initiative : « *Sponsor* », « *Contrôleurs de gestion* » [Mod. Analyse financière] et/ou « *Membres additionnels* ».
- Au niveau du formulaire initiative, l'option « **Préserver l'anonymat** » (si autorisée au niveau des paramètres de traitement des initiatives de l'axe [Mod. Axes] ou globalement) remonte sous le champ « *Auteur* » / « *Co-auteurs* » au lieu d'être une option en bas de formulaire.

- Au niveau du formulaire initiative, lorsque l'utilisateur choisit l'option « **Préserver l'anonymat** » (disponible selon configuration), les sections « *Analyse d'opportunité* » et « *Analyse financière* » [Mod. *Analyse financière*] qui seraient incluses au formulaire sont remplacées par un message « *Pour garantir l'anonymat, l'analyse (...) a été désactivée* ». Comme cela l'indique, **il n'est plus possible de réaliser de telles analyses depuis le formulaire initiative lorsque l'anonymat est activé**. En effet, les analyses présentant explicitement le nom de la personne les ayant réalisées, elles exposent l'identité des personnes qui souhaiteraient rester anonymes. Néanmoins, l'utilisateur pourra toujours réaliser ces analyses par un autre moyen que le formulaire initiative, via le menu d'actions rapides de l'initiative ou via une action contextualisée au niveau de la fiche initiative par exemple, mais son nom se trouvera alors exposé comme auteur de celles-ci.
- [Mod. *Axes*] Lorsqu'un utilisateur crée une nouvelle initiative ou modifie une de ses initiatives brouillons, marque son initiative comme « anonyme » (si la configuration le lui permet) puis change d'axe et en choisit un où l'option d'anonymat n'est pas disponible, alors **une boîte de dialogue de notification** lui indique que **son choix d'anonymat a été retiré** car plus disponible. Ce retrait explicite et inconditionnel de l'anonymat lors de la sélection d'un axe où l'anonymat n'est pas autorisé ne s'applique que pour les initiatives brouillons (ou pas encore enregistrées), et exclusivement au niveau du formulaire initiative (et non pas lors de l'utilisation de l'action rapide « *Modifier l'axe* » depuis la fiche initiative ou une liste d'initiatives).
- [Mod. *Axes*] Le bouton « **Enregistrer et transmettre** » du formulaire initiative n'est plus proposé lorsque la saisie d'un axe est obligatoire et qu'aucun axe n'est disponible pour l'utilisateur. La seule alternative reste alors « *Enregistrer comme brouillon* ». Afin d'explicitier les raisons de l'absence de ce bouton dans ces conditions, le champ « *Axe* » du formulaire reste affiché avec la mention « *Aucun axe disponible* » et un avertissement sous celui-ci indique que, pour cette raison, l'initiative ne pourra qu'être enregistrée comme brouillon.

Fiche initiative

- **Nouvelle « Barre d'activités »** dans la fiche initiative, frise chronologique montrant les activités remarquables sur l'initiative sur les 30 derniers jours :
 - Etapes de traitement,
 - Analyses d'opportunité et pré-analyses,
 - Expertises, vérifications d'efficacité [Mod. *Vérification d'efficacité*], contributions,
 - Avis,
 - [Mod. *Tâches*] Points d'avancement des tâches,
 - Points d'avancement de la mise en œuvre (hors points d'avancement automatiques découlant d'une mise à jour du plan d'action [Mod. *Tâches*]).

Présente sous la zone dédiée au statut en cours de l'initiative, elle peut être affichée sous deux formats : *étendu* (par défaut) – avec mise en évidence de l'action et de son auteur, et *compact* – permettant de réduire l'espace réservé en n'affichant que l'icône de l'action correspondante. Le

changement de format s'effectue en cliquant sur l'icône d'expansion/réduction  à droite de la barre d'activité.

Il est possible d'afficher le détail d'une seule journée en cliquant sur la barre de temps au niveau du jour souhaité (sous réserve qu'il y ait au moins un événement ce jour-ci).

En cliquant sur l'icône d'un événement, une infobulle affiche le détail de celui-ci (auteur, commentaire, etc.).

- [\[Mod. Téléversement de fichiers\]](#) **Nouvel onglet « Pièces jointes »** dans la fiche initiative, représenté par l'icône . Cet onglet permet de lister l'ensemble des fichiers joints à n'importe quel élément relatif à l'initiative (corps de l'initiative, contributions, tâches [\[Mod. Tâches\]](#), étapes de traitement, analyses, etc.), tout en respectant les droits de visibilité de l'utilisateur. Cet onglet est systématiquement présent, même si aucune pièce jointe n'est disponible. L'ensemble des fichiers est structuré en fonction du type d'élément auquel il est joint. Au sein de chaque section, les fichiers sont triés du plus ancien au plus récent. Deux modes d'affichages sont proposés : « *Détails* » présente un maximum d'informations sous forme de tableau, « *Miniatures* » affiche les fichiers sous forme de vignettes avec prévisualisation des images si applicable.
- [\[Mod. E-mail\]](#) Pour les utilisateurs disposant du droit « *Initiatives > Traitement des initiatives > Envoyer un message par e-mail > Envoyer un e-mail aux membres de l'équipe* » ou « *Initiatives > Traitement des initiatives > Envoyer un message par e-mail > Envoyer un e-mail à n'importe quel utilisateur* », l'action « **Envoyer un message par e-mail** » est désormais activable via une icône  présente en haut à droite de la fiche initiative. A noter que pour des raisons d'espace, cette icône n'est pas affichée sur les petits écrans (type smartphone), sauf si l'action « *Envoyer un message par e-mail* » est la seule action disponible pour l'utilisateur (l'icône remplace alors l'icône d'ouverture du menu d'actions rapides, qui disparaît).
- [\[Mod. E-mail\]](#) Pour les utilisateurs disposant du droit « *Initiatives > Traitement des initiatives > Envoyer un message par e-mail > Envoyer un e-mail aux membres de l'équipe* », un lien-bouton « **Envoyer un e-mail aux membres de l'équipe** » a été ajouté en bas de la section « *Equipe* » de la fiche initiative (onglet « *Description* »).

Plan d'action [\[Mod. Tâches\]](#)

- Possibilité de **découper un plan d'action en lots personnalisés**. La division d'un plan d'action en lots se substitue à l'utilisation d'un plan de phases : il n'est donc pas possible de cumuler l'utilisation de lots et d'un plan de phases au sein d'un même plan d'action.

Les lots sont propres à chaque plan d'action. Bien qu'il n'y ait pas la possibilité de créer des « modèles de lots » à proprement parler, lesquels pourraient être réutilisés sur plusieurs plans d'action, il est néanmoins possible de créer des *Modèles de plan d'action* (« *Administration > Modèles et supports > Modèles de plan d'action* ») avec des lots personnalisés. En appliquant un tel modèle à un plan d'action, ce dernier hérite automatiquement de la liste de lots définie dans le modèle. Cela revient donc à créer des modèles de lots.

Contrairement aux plans de phases, les lots ne sont pas considérés comme des groupes séquencés. Par conséquent, la notion de « lot en cours » n'existe pas, contrairement à la notion de « phase en cours » lorsqu'un plan de phases est utilisé. De la même manière, les lots ne peuvent être ni

exploités ni consolidés au niveau du reporting (« *Statistiques de traitement – Répartition des mises en œuvre par phase* ») ou du moteur de recherche.

Le découpage en lots d'un plan d'action s'effectue directement dans le formulaire du plan d'action, en choisissant « *Lots personnalisés...* » dans la liste déroulante « *Appliquer un modèle* » en haut du formulaire, ou en pressant le bouton « *Lots personnalisés* » de la barre d'outils du formulaire lorsque cette liste déroulante est absente (ce qui est le cas lorsqu'aucun modèle de plan d'action ni plan de phases n'est défini dans l'application). Les tâches sont alors précédées d'un champ « *Intitulé du lot* » à renseigner. Un bouton « *Nouveau lot* » sous chaque groupe de tâches permet ensuite la création de lots supplémentaires. Les différents lots peuvent ensuite être triés manuellement, en utilisant le menu à droite de son intitulé (icône ) , puis en choisissant « *Monter* » ou « *Descendre* ». Il est également possible de supprimer l'intégralité d'un lot via ce même menu : si des tâches sont déjà définies pour celui-ci, l'application proposera de soit supprimer ces tâches, soit de les réaffecter à un autre lot (ou aucun lot).

A noter que le découpage d'un plan d'action en lots n'est possible que s'il n'y a pas de plan de phases imposé au niveau des paramètres de traitement des initiatives (au niveau général ou au niveau de l'axe [\[Mod. Axes\]](#)).

Au niveau du formulaire des *Modèles de plan d'action* (« *Administration > Modèles et supports > Modèles de plan d'action* »), un nouveau champ « *Découpage du plan d'action* » a été ajouté et permet de choisir entre l'utilisation d'un plan de phases ou le découpage en lots (ou aucun des deux). La saisie des différents lots s'effectue ensuite sur le même principe qu'au niveau du plan d'action. La seule différence est qu'il n'est pas possible de supprimer un lot lorsque des tâches sont définies pour celui-ci : il faut préalablement réaffecter les tâches à un autre lot ou les supprimer avant de pouvoir supprimer le lot.

- Possibilité d'afficher des **micro-tableaux de bord pour chaque phase ou lot** du plan d'action. Dans l'onglet « *Plan d'action* » de la fiche initiative, des informations subsidiaires sont désormais affichées sous chaque intitulé de phase ou de lot : l'étendue de sa planification (début – fin), et sa charge estimée si applicable [\[Mod. Ressources\]](#). Sous la jauge d'avancement de la phase ou du lot, la charge réelle accomplie est également ajoutée si applicable [\[Mod. Ressources\]](#). En cliquant sur l'une de ces nouvelles informations, l'application affiche les mêmes micro-tableaux de bord que ceux présentés en amont pour le plan d'action global :
 - **Détail de la planification**, avec date de dernière mise à jour de la planification, lien d'accès au planning [\[Mod. Planning\]](#) (selon droits), et frise chronologique pour situer l'avancement dans le temps (uniquement pour les mises en œuvre non terminées) ;
 - **Charges estimée et réelle** [\[Mod. Ressources\]](#), avec – si autorisé – l'accès aux outils de visualisation dans le temps de la charge allouée aux responsables de tâches ;
 - **Détail de l'en-cours** avec micro-graphe *Progression réelle vs. Progression estimée* (si applicable), nombre de tâches terminées / en cours / non commencées / en retard avec représentation en anneau ;
 - **Répartition des niveaux de confiance** (si applicable et uniquement pour les mises en œuvre en cours) ;

- **Date de dernière mise à jour de l'avancement**, avec accès à l'historique de l'avancement pour la phase ou le lot.
- Dans l'onglet « *Plan d'action* » de la fiche initiative, une icône « **Nouveau** »  est désormais présente à droite des jauges d'avancement des tâches affichées en mode « **Liste** » lorsque **l'avancement a été mis à jour depuis la dernière connexion** de l'utilisateur. Cette même icône a également été ajoutée à droite des jauges d'avancement des phases ou des lots, lorsque l'avancement d'au moins une des tâches associées a évolué depuis la dernière connexion de l'utilisateur.

Recherche d'initiatives

- Nouveau critère de tri « **Date de mise à jour de l'avancement** ».
- Nouvelles colonnes « **Description** » (de l'initiative) et « **Date de mise à jour de l'avancement** » (sous le groupe « *Mise en œuvre* ») disponibles pour l'affichage « **Tableau** » d'une liste d'initiatives. La colonne « *Description* » présente uniquement les 200 premiers caractères du champ « *Description de l'initiative* ». L'ajout de ces colonnes s'effectue en choisissant le mode d'affichage « *Tableau* » au niveau d'une liste d'initiatives, puis en cliquant sur la roue crantée  présente devant le mode d'affichage. Il suffit ensuite de désactiver le mode « *Configuration automatique* » et choisir la ou les colonnes à ajouter. A noter que la colonne « *Date de mise à jour de l'avancement* » sera automatiquement ajoutée dès lors que les initiatives sont triées par « *Date de mise à jour de l'avancement* » ou qu'un filtre est en cours sur ce champ, et que l'affichage « *Tableau* » est en mode « *Configuration automatique* ».
- Nouvelle propriété « **Date de mise à jour de l'avancement** » disponible pour l'affichage « **Vignettes** » d'une liste d'initiatives. L'ajout de cette donnée s'effectue en choisissant le mode d'affichage « *Vignettes* » au niveau d'une liste d'initiatives, puis en cliquant sur la roue crantée  présente devant le mode d'affichage. Il suffit ensuite de désactiver le mode « *Configuration automatique* » puis cocher « *Date de mise à jour de l'avancement* » sous le groupe « *Mise en œuvre* ». A noter que cette donnée est automatiquement ajoutée dès lors que les initiatives sont triées par « *Date de mise à jour de l'avancement* » ou qu'un filtre est en cours sur ce champ, et que l'affichage « *Vignettes* » est en mode « *Configuration automatique* ».

Suivi des actions en cours

- Ajout de la **date de dernière mise à jour de l'action** au niveau du suivi des actions à mener. Cela se concrétise par :
 - L'ajout d'un filtre « *Dernière mise à jour* » au niveau du moteur de recherche des « *Actions en cours* »,
 - L'ajout d'un critère de tri « *Dernière mise à jour* » au niveau de l'affichage des « *Actions en cours* »,
 - L'ajout de cette donnée à l'export texte des « *Actions en cours* »,
 - L'ajout de cette donnée aux propriétés disponibles pour la vue « *Liste* » ainsi qu'aux colonnes de la vue « *Tableau* » des « *Actions en cours* »,

- L'ajout de cette donnée au niveau du détail de chaque action de la vue « *Tableau de bord* » des « *Actions en cours* ».

Cette date de dernière mise à jour est déterminée ainsi :

- *Pour les initiatives à mettre en œuvre et les tâches à réaliser* [Mod. Tâches] : Date la plus récente entre approbation de l'initiative et dernière mise à jour de l'avancement (de l'initiative / de la tâche).
 - *Pour les initiatives à analyser ou en attente de décision* : Date la plus récente parmi la dernière mise à jour de l'analyse d'opportunité, la dernière mise à jour de l'analyse financière [Mod. Analyse financière] et la création de l'étape de traitement en cours.
 - *Pour les initiatives à pré-analyser* : Date la plus récente entre la dernière mise à jour de la pré-analyse et la date de la demande.
 - *Pour les initiatives à finaliser et les initiatives à approfondir* : Date la plus récente entre la dernière mise à jour de l'initiative et la création de l'étape de traitement en cours.
 - *Pour les appels à contribution et les demandes de vérification d'efficacité* [Mod. Vérification d'efficacité] : Date de la demande.
 - *Pour les autres actions relatives au traitement de l'initiative* : Date de création de l'étape de traitement.
- **Nouvelle ventilation par « Durée d'inactivité »** au niveau de la vue « **Tableau de bord** » des « **Actions en cours** ». Cette durée d'inactivité correspond au nombre de jours entre la *Date de la dernière mise à jour* décrite précédemment et la date du jour. Pour ajouter cette nouvelle ventilation, il suffit de cliquer sur la roue crantée  présente en face du mode d'affichage « *Tableau de bord* », puis sélectionner « **Ventilation des durées d'inactivité** ». Comme pour les autres types de ventilation par durée, il est possible de choisir le mode de consolidation : *Durées glissantes* (inf. à 7 jours, de 7 à 30 jours, de 30 à 90 jours, de 90 à 180 jours, sup. à 180 jours), *Durées croissantes* (inf. à 7 jours, inf. à 30 jours, inf. à 90 jours, inf. à 180 jours), ou *Durées décroissantes* (sup. à 180 jours, sup. à 90 jours, sup. à 30 jours, sup. à 7 jours).
 - Au niveau de la vue « **Tableau de bord** » des « **Actions en cours** », il est désormais possible de retirer les statistiques sur les retards (nombre de retards et retard moyen), afin d'optimiser l'espace occupé par les autres statistiques. Ce retrait s'effectue en cliquant sur la roue crantée  présente en face du mode d'affichage « *Tableau de bord* », puis en désactivant « **Statistiques sur les retards** ». Ce retrait n'impacte pas la ventilation par durée des retards mais réduit simplement les informations présentées dans le bloc « *Retard* » de la vue « *Tableau de bord* ».
 - La vue « **Tableau de bord** » des « **Actions en cours** » inclut désormais l'**agenda des échéances** par défaut.

Dernières activités

- **Possibilité de filtrer les événements affichés dans le bloc « Dernières activités »** de la page d'accueil. Un petit menu est désormais présent sous le titre « *Dernières activités* » et permet de

choisir le périmètre des événements : Initiatives suivies, Publications sur les éléments suivis, Initiatives dont je suis l'auteur, Initiatives dont je suis responsable du traitement, Initiatives dont je suis l'approbateur, Initiatives dont je suis le chargé de mise en œuvre, Initiatives dont je suis le sponsor, Initiatives dont je suis le contrôleur de gestion [Mod. Analyse financière], Initiatives dont je suis membre additionnel, Initiatives dont je suis le rédacteur, Réponses à mes demandes, Mes affectations comme membre de l'équipe, Reconnaissances ad hoc que j'ai reçues [Mod. Programme de reconnaissance], Dernières mises à jour de mon compte utilisateur, Actions que j'ai menées. Seuls les items pertinents pour l'utilisateur sont présents. Lorsqu'applicable, une icône  est présente en face des différents items du menu pour proposer un filtre encore plus fin par type d'évènement : Nouvelle étape de traitement, Mise à jour de l'avancement, Nouvelle analyse d'opportunité, etc. Encore une fois, la liste des choix proposés varie suivant le contexte et les droits de l'utilisateur.

A noter que le filtre appliqué n'est pas mémorisé pour les prochains affichages de la page d'accueil. Si l'utilisateur quitte la page d'accueil et y retourne plus tard, le filtre choisi est perdu.

Rappel : Ce bloc n'est présent que s'il a été ajouté à la liste des informations à inclure à la page d'accueil, via « Administration > Gestion de l'application > Page d'accueil – Contenu » ou via « Mon compte – Préférences » par les utilisateurs eux-mêmes selon leurs droits.

- **Nouvelle hiérarchisation des informations** au sein des « Dernières activités » : l'intitulé des initiatives est plus discret (taille de police réduite et couleur grise), et la description des événements est davantage mis en avant avec une taille de police et une couleur normales.
- Les **avis** sont désormais inclus aux listes des « Dernières activités ».
- [Mod. Tâches] Les **mises à jour de l'avancement des tâches** sont désormais incluses aux listes des « Dernières activités ».
- Le **nom de la personne ayant modifié l'avancement** de la mise en œuvre d'une initiative figure désormais dans la description de cet événement (sauf lorsqu'il s'agit d'une mise à jour automatique induite par la mise à jour du plan d'action [Mod. Tâches]).
- Les étapes de **création d'une initiative en mode brouillon** ne sont plus incluses aux listes des « Dernières activités » une fois que l'initiative est publiée. Cela permet d'alléger le flux d'informations peu pertinentes, en particulier lorsque l'initiative est publiée juste après un premier enregistrement comme brouillon.

Gestion des utilisateurs

- Possibilité de **supprimer les données personnelles d'un utilisateur archivé**. Un nouveau droit « Utilisateurs > Administration > Suppression des données personnelles » a été créé et est requis pour accéder à la nouvelle fonctionnalité « Suppression des données personnelles ». Celle-ci est accessible via le menu d'actions rapides d'un utilisateur (via une liste d'utilisateurs ou via sa fiche). Elle n'est **disponible que pour les utilisateurs déjà archivés**.

La fonctionnalité ouvre une boîte de dialogue où l'administrateur peut alors choisir quelles données supprimer. Celles-ci vont des données personnelles de l'individu (nom, prénom, photo, e-mail, rattachement, etc.) aux données relatives à la personnalisation de son utilisation de l'application (raccourcis, préférences, etc.). Par défaut, toutes les données sont cochées, sauf celles non

applicables (car vides) pour l'utilisateur : celles-ci sont alors présentées désactivées. L'existence d'un nom et d'un identifiant de connexion étant requis par l'application, la fonctionnalité propose de remplacer ces deux données par une chaîne anonyme de la forme « #Anonymous_ + {identifiant numérique IDhall de l'utilisateur} + # » pour le nom (le prénom est mis à blanc) et « #anonymous + {identifiant numérique IDhall de l'utilisateur} + # » pour l'identifiant de connexion.

Pour les utilisateurs disposant du nouveau droit « *Utilisateurs > Administration > Suppression des données personnelles* », un nouveau filtre « *Utilisateur anonymisé* » est ajouté au moteur de recherche des utilisateurs afin de retrouver l'ensemble des utilisateurs « anonymisés ». Un utilisateur est considéré par l'application comme « anonymisé » lorsqu'il remplit **l'ensemble des critères** suivants :

- Nom équivalent à « #Anonymous_ + {identifiant numérique IDhall de l'utilisateur} + # »,
- Pas de prénom,
- Identifiant de connexion commençant par « #anonymous + {identifiant numérique IDhall de l'utilisateur} + # » (l'application peut être amenée à ajouter un numéro à la fin du motif lors de la suppression des données personnelles, dans le cas où l'identifiant serait déjà utilisé par un autre utilisateur),
- Pas d'identifiant externe,
- Pas de liaison LDAP [\[Mod. LDAP\]](#),
- Pas d'adresse e-mail,
- Pas de photo [\[Mod. Téléversement de fichiers\]](#).

Tous les utilisateurs **sans photo et dont le nom équivaut au motif** « #Anonymous_ + {identifiant numérique IDhall de l'utilisateur} + # » sont représentés avec un avatar ayant pour icône 😊.

Attention : l'anonymisation des utilisateurs est irréversible.

- Nouvelles données ajoutées aux **statistiques d'un utilisateur** :
 - **Nombre de pré-analyses** (droit « *Initiatives > Eléments visibles > Analyse d'opportunité > Détails de l'analyse > Pré-analyses* » requis pour l'utilisateur qui consulte) ;
 - **Nombre d'analyses d'opportunité** (droit « *Initiatives > Eléments visibles > Analyse d'opportunité > Détails de l'analyse* » requis pour l'utilisateur qui consulte) ;
 - **Nombre d'analyses financières** [\[Mod. Analyse financière\]](#) (droit « *Initiatives > Eléments visibles > Analyse financière* » requis pour l'utilisateur qui consulte).

Ces statistiques sont accessibles en cliquant sur le lien « **Statistiques** » en bas de la fiche d'un utilisateur.

- Les champs utilisateurs rendus obligatoires par le client (via « *Administration > Utilisateurs & Profils d'accès > Paramètres des comptes utilisateurs* » section « *Propriétés des utilisateurs* ») restent désormais facultatifs pour les utilisateurs archivés.
- L'action « **Emprunter une autre identité** », disponible dans le menu de l'utilisateur connecté dès lors qu'il dispose du droit « *Utilisateurs > Emprunter une autre identité* », n'est pas autorisée lorsque la session en cours résulte déjà d'un emprunt d'identité. Dans ce cas, l'action est désormais visible mais désactivée (grisée). Dans les versions précédentes, l'action n'était plus visible du tout.

Grilles d'évaluation [\[Mod. Grilles d'évaluation\]](#)

- Afin d'éviter des effets de bord au niveau des analyses d'opportunité ou de criticité des risques [\[Mod. Risques\]](#), la modification des unités de mesure et de certaines propriétés des critères d'échelles de mesure est désormais davantage limitée une fois que celles-ci sont utilisées. Ces limitations sont les suivantes :
 - **Au niveau des unités de mesures :**
 - Le **type d'unité** (numérique vs. graduée) ne peut plus être changé dès lors que l'unité est affectée à un **critère** (d'échelle).
 - **Pour les unités graduées**, aucune graduation ne peut être ajoutée ou supprimée dès lors qu'une **mesure** (d'analyse) a été réalisée avec celle-ci. Les textes peuvent cependant être modifiés à tout instant. Par ailleurs, un minimum de deux graduations est désormais requis pour enregistrer une unité graduée.
 - **Pour les unités numériques**, les champs « *Valeur minimale* », « *Valeur maximale* » et « *Décimales autorisées* » ne peuvent plus être modifiés dès lors que l'unité est affectée à un **critère** (d'échelle).
 - **Au niveau des critères des échelles de mesures :**
 - Les champs « *Valeur minimale* », « *Valeur maximale* » et « *Décimales autorisées* », disponibles pour les critères basés sur une unité numérique, ne peuvent plus être modifiés dès lors qu'une **mesure** (d'analyse) a été réalisée sur ce critère.

Risques [\[Mod. Risques\]](#)

- Il est désormais possible de **saisir plusieurs sites, services, processus ou produits** au niveau du **périmètre** d'un risque. En effet, pour faire écho au changement mis en place au niveau du périmètre des initiatives, les champs du périmètre d'un risque deviennent des champs à valeur multiple.

[\[Mod. API\]](#) **Avertissement** : Ce changement peut impacter le format des appels à l'API faisant référence à la notion de périmètre des risques.

Exports PDF [\[Mod. Export PDF\]](#)

- [\[Mod. Planning\]](#) **Optimisation de l'affichage des intitulés des initiatives ou des tâches** [\[Mod. Tâches\]](#) dans l'export PDF des **plannings** (rapport « *Planning des mises en œuvre* » ou export du planning

du plan d'action au niveau de l'export PDF du contenu d'une initiative [Mod. Tâches]). Désormais, l'espace réservé à l'affichage des intitulés peut occuper jusqu'à 33% de la largeur de la page, contre 25% précédemment, augmentant ainsi le nombre de caractères visibles.

Par ailleurs, au niveau de ces deux exports, il est désormais possible de choisir la localisation des intitulés des différentes composantes du planning : « **A gauche de chaque ligne** » (par défaut, comme dans les versions précédentes), ou « **Au-dessus de chaque ligne** ». Lorsque les intitulés s'affichent au-dessus de chaque ligne, cela augmente l'espace occupé en hauteur par le planning, mais augmente également l'espace disponible pour l'affichage des intitulés qui peuvent alors occuper 100% de la largeur de la page. Le choix de la position s'effectue :

- *Pour l'export du rapport initiatives « Planning des mises en œuvre »* : En cliquant sur le lien « Options » de la boîte de dialogue d'export PDF, différentes options s'affichent. Celles concernant le planning des mises en œuvre sont présentes en bas du formulaire.
- [Mod. Tâches] *Pour l'export PDF du planning du plan d'action* : Au niveau de la configuration de l'export PDF du contenu d'une ou plusieurs initiatives, l'option du positionnement des intitulés est présente au niveau de la sélection « Plan d'action > Planning ».

Droits d'accès

- Le droit « **Initiatives > Traitement des initiatives > Modifier le périmètre** » se décline désormais en 4 sous-droits :
 - *Modifier les sites concernés par l'initiative,*
 - *Modifier les services concernés par l'initiative,*
 - *Modifier les processus concernés par l'initiative,*
 - *Modifier les produits concernés par l'initiative.*
- [Mod. Axes] Le rapport « *Initiatives > Axes (et perspectives) > Part des initiatives affectées à un axe* » nécessite désormais d'avoir le nouveau droit « **Initiatives > Rapports > Part des initiatives affectées à un axe** ». Lors de la montée de version, tous les profils disposant d'au moins un droit « *Initiatives > Rapports* » obtiennent ce droit pour éviter toute régression par rapport aux versions précédentes, où aucun droit particulier n'était requis pour accéder à ce rapport. Cette affectation automatique s'effectue sous réserve qu'il existe au moins un axe non archivé dans l'application lors de la montée de version. Le client pourra a posteriori retirer ce nouveau droit aux profils l'ayant obtenu, s'il souhaite retirer le rapport « *Part des initiatives affectées à un axe* » à tout ou partie des utilisateurs.

Synchronisation LDAP [Mod. LDAP]

- [Mod. Interface de synchronisation de l'annuaire par fichiers] L'importation des **DN LDAP** des sites, services, processus ou utilisateurs, nécessaires pour établir une liaison avec un annuaire LDAP, est désormais possible **via l'interface de synchronisation de l'annuaire par fichiers**. Au niveau de la configuration de l'interface de synchronisation de l'annuaire par fichiers (« *Administration > Synchronisation de l'annuaire par fichiers > Paramètres des fichiers importés* »), il est désormais possible de configurer, pour les sites, services, processus et/ou utilisateurs :

1. Le nom de la colonne qui contiendra le DN LDAP dans les fichiers importés,
2. Le nom de la colonne qui contiendra l'identifiant numérique IDhall de l'interface LDAP correspondante (applicable uniquement si plusieurs interfaces LDAP sont utilisées au sein de l'application),
3. L'interface LDAP par défaut à utiliser lorsqu'aucune donnée spécifique n'est présente dans les fichiers importés.

Ces nouveaux paramètres ne sont disponibles que s'il existe au moins une interface LDAP configurée pour synchroniser les sites, services, processus ou utilisateurs. Si une seule interface est configurée, alors les champs 2 et 3 ci-dessus ne sont pas proposés : la liaison s'effectuera nécessairement avec l'unique interface existante.

API [\[Mod. API\]](#)

- **Nouveaux services disponibles** au niveau de la gestion des **mémos et tags d'une initiative** :

- *Obtenir le mémo d'une initiative*
- *Définir un mémo pour une initiative*
- *Supprimer le mémo d'une initiative*
- *Obtenir les tags d'une initiative*
- *Définir les tags d'une initiative*
- *Ajouter des tags à une initiative*
- *Supprimer les tags d'une initiative*

Pour rappel, les tags et les mémos sont personnels. Il s'agit donc ici de gérer les tags et mémos pour le compte de l'utilisateur appelant l'API.

Le droit « *Initiatives > Annotations > Mémo* » est requis pour accéder aux services relatifs à la gestion des mémos.

Le droit « *Initiatives > Annotations > Tags* » est requis pour accéder aux services relatifs à la gestion des tags.

- [\[Mod. Tâches\]](#) **Nouveaux services disponibles** autour de la manipulation du **plan d'action des initiatives** :

- *Obtenir les tâches d'une phase d'un plan d'action*
- *Obtenir la liste des lots définis pour un plan d'action*
- *Obtenir les tâches d'un lot d'un plan d'action*
- *Spécifier le plan de phases d'un plan d'action*

- Définir les lots de tâches d'un plan d'action
 - Ajouter un lot de tâches à un plan d'action
 - Définir les tâches d'une phase d'un plan d'action
 - Définir les tâches d'un lot d'un plan d'action
 - Supprimer un lot d'un plan d'action
- [Mod. Programme de reconnaissance] **Nouveaux services disponibles** autour de la gestion des **comptes issus du programme de reconnaissance** :
 - Obtenir des informations sur un compte issu du programme de reconnaissance (droit « Programme de reconnaissance > Consultation des comptes » ou « Programme de reconnaissance > Débiter des points » requis) : ce service permet de connaître le nombre de points gagnés, débités et restants pour un utilisateur.
 - Débiter des points à un compte issu du programme de reconnaissance (droit « Programme de reconnaissance > Débiter des points » requis).

Sécurité

- Blowfish devient le **nouvel algorithme utilisé pour le stockage des mots de passe** et remplace SHA-1. Cela s'applique uniquement aux nouveaux mots de passe qui seront enregistrés après le passage sur la nouvelle version d'IDhall. En effet, le cryptage étant irréversible, les mots de passe actuellement stockés (et cryptés via SHA-1) ne peuvent être décryptés pour être recryptés avec un nouvel algorithme.

Pour les clients utilisant l'authentification classique IDhall (hors SSO donc), il pourra être opportun de marquer l'ensemble des mots de passe comme expirés afin de forcer les utilisateurs à changer leur mot de passe et bénéficier ainsi du nouvel algorithme de cryptage, dont la robustesse est bien plus grande que celle de SHA-1. Cette opération peut être réalisée via « Administration > Connexion à l'application > Politique d'authentification », section « Gestion des mots de passe » : il suffit ensuite de cliquer sur le lien « Forcer tous les utilisateurs à changer leur mot de passe », confirmer la boîte de dialogue, et enregistrer.

Ergonomie

- Pour faciliter l'accès aux raccourcis au niveau des moteurs de recherche (parties « Explorer », « Rapports » et « Administration »), une phrase « *Composez une nouvelle recherche ou utilisez un raccourci* » ou « *Composez un nouveau rapport ou utilisez un raccourci* » précède désormais le titre-bouton « Recherche avancée » ou « Nouveau rapport » qui déclenche l'ouverture du menu où se trouvent les raccourcis. Par ailleurs, cliquer sur cette phrase déclenche automatiquement l'ouverture de ce menu. A noter que cette phrase n'est présente que s'il existe au moins un raccourci.

Terminologie

- [Mod. Tâches] Le terme « **Projet** », présent dans quelques expressions, est désormais remplacé par le terme « **Plan d'action** ».
- [Langue EN] « **Search settings** » devient « **Search parameters** ».